



A la suite de l'assemblée générale annuelle du 19 avril 2019, émission de bons de souscription dans le cadre des tranches 2 et 3 du financement d'un montant maximum de 11,8M€ annoncé le 12 février 2019

Malakoff, le 29 avril 2019 - THERACLION (ISIN : FR0010120402 ; Mnémo : ALTHE, éligible PEA-PME), société innovante spécialisée dans le développement d'équipements médicaux de traitement par échothérapie notamment pour les varices, annonce, conformément au communiqué de presse du 12 février 2019 et dans le prolongement de l'assemblée générale annuelle du 19 avril 2019 (l' « Assemblée Générale »), avoir procédé à l'émission de bons de souscription au profit des investisseurs ayant participé à l'opération de financement de 4,8M€ (tranche 1), leur permettant de participer en cas d'exercice des bons au financement complémentaire des tranches 2 et 3 du financement s'élevant respectivement à 3M€ et 4M€ au maximum.

Pour rappel, l'accord de financement en trois tranches d'un montant maximum de 11,8M€ et dont la tranche 1 de 4,8M€ a été souscrite en février 2019, a été calibré pour donner à Theraclion la capacité de financer son développement au fur et à mesure des avancées sur le traitement des varices. L'obtention du marquage CE le 16 avril est la première étape. Les fonds levés permettront le financement du lancement commercial et des premières étapes réglementaires en vue d'une approbation de la FDA pour une commercialisation aux Etats-Unis.

Pour rappel, les caractéristiques des tranches 2 et 3 sont les suivantes :

Tranche 2 d'un montant maximum de 3M€

Conformément aux délégations de compétence des 16^e, 17^e, 18^e et 19^e résolutions approuvées par l'Assemblée Générale :

- 670 bons de souscription permettant de souscrire 670 obligations d'une valeur nominale de 4 000 euros convertibles en actions, chaque obligation donnant droit à la conversion en 5 000 actions Theraclion, soit à un prix de 0,80 € par action. Ces obligations devront être converties au plus tard le 30 juin 2021. Elles ne porteront pas intérêt ;
- 437.501 bons de souscription d'actions, chaque bon donnant droit en cas d'exercice à une action Theraclion à un prix de 0,80 € par action. Ces bons devront être exercés au plus tard le 30 juin 2021.

Tranche 3 d'un montant maximum de 4M€

Conformément aux délégations de compétence des 20^e, 21^e, 22^e et 23^e résolutions approuvées par l'Assemblée Générale :

- 889 bons de souscription permettant de souscrire 889 obligations d'une valeur nominale de 4 000 euros convertibles en actions, chaque obligation donnant droit à la conversion en 3 666 actions Theraclion. Ces obligations devront être converties au plus tard le 30 juin 2022. Elles ne porteront pas intérêt ;



- 427.668 bons de souscription d'actions, chaque bon donnant droit en cas d'exercice à une action Theraclion à un prix de 1,09€ par action. Ces bons devront être exercés au plus tard le 30 juin 2022.

La dilution potentielle résultant des tranches 2 et 3 a été précisée dans le communiqué de presse du 12 février 2019.

À propos de Theraclion

Theraclion développe une solution innovante d'échothérapie de haute technologie utilisant des ultrasons thérapeutiques pour le traitement des varices. Forte de son expertise en échothérapie sur l'ablation non invasive des adénofibromes du sein et des nodules thyroïdiens, pathologies pour lesquelles la société a obtenu le marquage CE et dont elle commercialise les traitements, Theraclion adapte sa technologie en vue de fournir une solution innovante - non invasive, sans douleur post-opératoire et sans anesthésiste - de traitement des varices. Cette pathologie veineuse est fortement répandue dans le monde et génère environ 5 millions de procédures de traitement par an, selon *Millenium research Varicose Vein Device Market Study 2015*. La solution technologique de Theraclion, Echopulse®, repose sur un outil d'imagerie médicale par ultrasons, de haute technologie, précis, facile d'utilisation et de manipulation pour les praticiens.

Localisée à Malakoff, près de Paris, Theraclion rassemble une équipe de 25 personnes dont plus de la moitié sont dédiées à la R&D et aux essais cliniques.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de Theraclion : www.theraclion.com

Theraclion est coté sur Euronext Growth Paris
Éligible au dispositif PEA-PME
Mnémonique : ALTHE – Code ISIN : FR0010120402
LEI : 9695007X7HA7A1GCYD29



Contacts

Theraclion
David Caumartin
Directeur Général
Tél : + 33 (0)1 55 48 90 70
david.caumartin@theraclion.com